INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2016

Bas-Saint-Laurent

Québec

Équipe de rédaction :
Jean-Pierre Barrette
Marianne Bernier
Anne Binette Charbonneau
Sophie Brehain
Stéphane Crespo
Marc-André Demers
Gaëtane Dubé
Jane-Hélène Gagnon
Marc-André Gauthier
Stéphane Ladouceur
Guillaume Marchand
Marie-Hélène Provençal
Julie Rabemananjara

Avec l'assistance technique de :
Maxime Keith
Virginie Lachance
Danielle Laplante
Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le ***Bulletin statistique régional, édition 2016*** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Eva Serrabassa / Michael Westhoff / Denis Jr. Tangney, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3e trimestre 2016
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Septembre 2016

Table des matières

Territoire et environnement 3

Démographie 5

Conditions de vie 8
Mesure du faible revenu 8
Revenu médian des familles 9

Marché du travail 11
Population active, emploi et chômage 11
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi 13

Comptes économiques 16
Produit intérieur brut 16
Revenu disponible par habitant 19

Investissements et permis de bâtir 23
Investissements 23
Permis de bâtir 26

Santé 29

Éducation 31
Taux de diplomation aux études collégiales 31
Nombre de diplômés au baccalauréat 33

Culture et communications 36

Concepts et définitions 38

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire et environnement

La région du Bas-Saint-Laurent couvre une superficie en terre ferme de 22 186 km². Elle est composée de huit municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1]: La Matanie, La Mitis, Rimouski-Neigette, Les Basques, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska, et regroupe 130 municipalités. Selon les données démographiques provisoires de 2015, la densité de la population bas-laurentienne est de 9,0 hab./km², ce qui positionne la région au 11e rang des régions administratives, derrière l'Outaouais et devant la Mauricie.

Aires protégées[2]

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) en collaboration avec la Direction des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2016, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 464 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 155 571 km², ce qui représente 9,33 % de la superficie de la province.

Carte 1.1

Aires protégées, Bas-Saint-Laurent, 2015

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section Concepts et définitions à la fin de ce document.

Sur le territoire de la région du Bas-Saint-Laurent se trouvent, en totalité ou en partie, 174 aires protégées. Elles couvrent 1 294 km², soit 4,56 % de la superficie totale de la région. La majorité des aires protégées du Bas-Saint-Laurent sont des habitats fauniques (128). Ceux-ci contribuent à la protection de 578 km², principalement en aires de concentration d'oiseaux aquatiques. La région comprend également une partie du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent (plus de 331 km² sur les 1 246 km²). Ce parc a la particularité d'être géré conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec, en association avec les intervenants du milieu. Trois parcs nationaux du Québec sont situés en totalité ou en partie dans le Bas-Saint-Laurent, couvrant 324 km² : le parc national du Lac-Témiscouata, le parc national du Bic et une partie du parc national de la Gaspésie.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région du Bas-Saint-Laurent comptait 199 600 habitants au 1er juillet 2015, soit 2,4 % de la population du Québec. Elle arrive au 13e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière le Centre-du-Québec et devant l'Abitibi-Témiscamingue. Le Bas-Saint-Laurent a vu son poids démographique diminuer légèrement au cours des dernières années; il était de 2,8 % en 2001.

Avec ses 57 200 habitants, la MRC de Rimouski-Neigette regroupe près de 29 % de la population de la région en 2015. La MRC de Rivière-du-Loup suit avec 17 %, puis viennent dans l'ordre les MRC de La Matanie, de Kamouraska, de Témiscouata, de La Mitis et de La Matapédia, qui comptent chacune entre 9 % et 11 % de la population. La MRC des Basques est la moins populeuse, ses 8 800 habitants représentant environ 4 % de la population bas-laurentienne.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2001-2015

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001	2006	2011	2015p	2001-2006	2006-2011	2011-2015p	2001	2015p
	n				pour 1 000			%	
La Matapédia	20 271	19 257	18 653	18 013	– 10,3	– 6,4	– 8,7	9,9	9,0
La Matanie	22 905	22 344	21 891	21 423	– 5,0	– 4,1	– 5,4	11,2	10,7
La Mitis	19 669	19 383	19 032	18 452	– 2,9	– 3,7	– 7,7	9,6	9,2
Rimouski-Neigette	53 288	53 539	55 593	57 191	0,9	7,5	7,1	26,1	28,7
Les Basques	10 003	9 481	9 155	8 799	– 10,7	– 7,0	– 9,9	4,9	4,4
Rivière-du-Loup	32 434	33 578	34 664	34 523	6,9	6,4	– 1,0	15,9	17,3
Témiscouata	22 813	21 843	20 626	20 184	– 8,7	– 11,5	– 5,4	11,2	10,1
Kamouraska	22 913	22 175	21 570	20 992	– 6,5	– 5,5	– 6,8	11,2	10,5
Bas-Saint-Laurent	**204 296**	**201 600**	**201 184**	**199 577**	**– 2,7**	**– 0,4**	**– 2,0**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 263 600**	**6,3**	**9,6**	**7,9**	**...**	**...**

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.
Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La région du Bas-Saint-Laurent continue de voir sa population décliner. Entre 2011 et 2015, ses effectifs se sont réduits à un rythme annuel moyen de – 2,0 pour mille, selon les données provisoires. Ces pertes sont plus importantes qu'au cours de la période 2006-2011 (– 0,4 pour mille), sans toutefois atteindre le niveau du début des années 2000 (– 2,7 pour mille).

Selon les données provisoires, sur les huit MRC que compte la région, seule Rimouski-Neigette connaît une croissance démographique positive entre 2011 et 2015, avec un taux annuel moyen de 7,1 pour mille. Ce rythme est comparable à celui de la période précédente et contraste avec la faible croissance de la période 2001-2006, alors que son taux était en moyenne de 0,9 pour mille annuellement. À Rivière-du-Loup (– 1,0 pour mille), la population s'est légèrement réduite entre 2011 et 2015. Cette MRC avait plutôt enregistré une croissance positive variant entre 6 et 7 pour mille au cours des deux périodes précédentes. Dans les six autres MRC de la région, le déclin se poursuit. Les Basques et La Matapédia affichent des pertes parmi les plus prononcées du Québec à l'échelle des MRC entre 2011 et 2015, avec une diminution annuelle moyenne de – 9,9 pour mille et – 8,7 pour mille respectivement. Les pertes sont un peu plus modérées dans les autres MRC où la décroissance varie entre – 5 et – 8 pour mille.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2015 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du Panorama des régions du Québec (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population du Bas-Saint-Laurent est nettement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. La moyenne d'âge de ses habitants est de 45,5 ans en 2015, comparativement à 41,7 ans au Québec. Seule la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (47,2 ans) affiche un âge moyen plus élevé, alors qu'il est identique en Mauricie. À l'instar de ces dernières, le Bas-Saint-Laurent compte davantage de personnes âgées de 65 ans et plus (22,7 %) que de jeunes de moins de 20 ans (18,4 %). Dans l'ensemble du Québec, le poids démographique des personnes de 65 ans et plus est de 17,6 % et celui des moins de 20 ans, de 20,7 %. En ce qui concerne la proportion des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, elle est moins importante dans le Bas-Saint-Laurent (59,0 %) que dans la population québécoise (61,7 %). Parmi ceux-ci, la région compte par ailleurs moins de 20-44 ans et davantage de 45-64 ans que dans l'ensemble du Québec (données non illustrées).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
La Matapédia	18 013	3 402	10 640	3 971	100,0	18,9	59,1	22,0	50,1	45,7
La Matanie	21 423	3 470	12 606	5 347	100,0	16,2	58,8	25,0	51,7	47,3
La Mitis	18 452	3 556	10 784	4 112	100,0	19,3	58,4	22,3	49,2	45,3
Rimouski-Neigette	57 191	10 500	34 673	12 018	100,0	18,4	60,6	21,0	46,5	44,4
Les Basques	8 799	1 399	4 786	2 614	100,0	15,9	54,4	29,7	54,7	49,9
Rivière-du-Loup	34 523	6 711	20 519	7 293	100,0	19,4	59,4	21,1	45,9	44,1
Témiscouata	20 184	3 673	11 692	4 819	100,0	18,2	57,9	23,9	51,1	46,7
Kamouraska	20 992	3 986	11 967	5 039	100,0	19,0	57,0	24,0	49,4	46,0
Bas-Saint-Laurent	**199 577**	**36 697**	**117 667**	**45 213**	**100,0**	**18,4**	**59,0**	**22,7**	**49,0**	**45,5**
Ensemble du Québec	**8 263 600**	**1 713 859**	**5 097 226**	**1 452 515**	**100,0**	**20,7**	**61,7**	**17,6**	**41,9**	**41,7**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Toutes les MRC de la région ont une population plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. En outre, le Bas-Saint-Laurent est la seule région, avec la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, où toutes les MRC comptent une plus grande proportion d'aînés que de jeunes. Dans la MRC des Basques, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 29,7 % de la population en 2015, une part qui dépasse de loin celle des jeunes de moins de 20 ans (15,9 %). En outre, elle affiche une proportion de 20-64 ans parmi les plus faibles à l'échelle des MRC du Québec. L'âge moyen y atteint 49,9 ans, parmi les plus élevés du Québec. Les MRC de Rivière-du-Loup et Rimouski-Neigette se distinguent, quant à elles, par une proportion de personnes de 65 ans et plus inférieure à celle des autres MRC de la région. Elles affichent également les moyennes d'âge les moins élevées, de l'ordre de 44 ans. Dans les autres MRC, l'âge moyen varie entre 45 et 48 ans.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes dans la région du Bas-Saint-Laurent, comme dans l'ensemble du Québec, mais l'écart y est très mince. En 2015, on compte 99 900 femmes contre 99 700 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Au Bas-Saint-Laurent comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Il en est de même dans presque toutes les MRC de la région. Rimouski-Neigette se distingue en raison d'une proportion équivalente d'hommes et de femmes chez les 20-64 ans, alors que Les Basques et La Mitis comptent un peu plus de femmes que d'hommes parmi les 0-19 ans.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
La Matapédia	1 745	1 657	5 464	5 176	1 886	2 085	9 095	8 918
La Matanie	1 804	1 666	6 403	6 203	2 619	2 728	10 826	10 597
La Mitis	1 769	1 787	5 572	5 212	1 988	2 124	9 329	9 123
Rimouski-Neigette	5 466	5 034	17 330	17 343	5 290	6 728	28 086	29 105
Les Basques	689	710	2 513	2 273	1 227	1 387	4 429	4 370
Rivière-du-Loup	3 441	3 270	10 494	10 025	3 263	4 030	17 198	17 325
Témiscouata	1 931	1 742	6 030	5 662	2 272	2 547	10 233	9 951
Kamouraska	2 101	1 885	6 077	5 890	2 346	2 693	10 524	10 468
Bas-Saint-Laurent	**18 946**	**17 751**	**59 883**	**57 784**	**20 891**	**24 322**	**99 720**	**99 857**
Ensemble du Québec	**875 758**	**838 101**	**2 578 146**	**2 519 080**	**651 616**	**800 899**	**4 105 520**	**4 158 080**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu, ajusté après impôt, est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian, ajusté après impôt, de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2013, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région du Bas-Saint-Laurent (5,1 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2009 à 2013, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,8 point), tandis qu'il fléchit de 1,6 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2012 seulement, le taux est en diminution de 0,2 point, comparativement à une baisse de 0,1 point à l'échelle provinciale. C'est dans La Mitis que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (7,3 %). À l'inverse, Rivière-du-Loup affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (4,0 %). Au cours de la période 2009-2013, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans toutes les MRC : La Matapédia (– 2,8 points), Les Basques (– 2,8 points), La Mitis (– 2,3 points), Kamouraska (– 2,0 points), Témiscouata (– 1,9 point), La Matanie (– 1,6 point), Rimouski-Neigette (– 1,2 point), Rivière-du-Loup (– 1,1 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009
	%					points de pourcentage
La Matapédia	9,5	8,2	7,6	6,9	6,7	– 2,8
La Matanie	7,8	7,2	6,4	6,0	6,2	– 1,6
La Mitis	9,5	8,1	7,9	7,5	7,3	– 2,3
Rimouski-Neigette	5,4	4,8	4,5	4,4	4,1	– 1,2
Les Basques	7,9	7,1	5,7	6,1	5,0	– 2,8
Rivière-du-Loup	5,1	4,8	4,3	4,2	4,0	– 1,1
Témiscouata	8,2	7,5	6,7	6,2	6,3	– 1,9
Kamouraska	6,1	5,3	4,7	4,3	4,0	– 2,0
Bas-Saint-Laurent	**6,9**	**6,1**	**5,6**	**5,3**	**5,1**	**– 1,8**
Ensemble du Québec	**9,8**	**9,3**	**8,8**	**8,3**	**8,2**	**– 1,6**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2013, ce taux est 5,8 fois plus élevé pour les familles monoparentales (19,0 %) que pour les couples (3,3 %). Entre 2009 et 2013, le taux diminue de 3,8 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 1,4 point pour les couples. C'est La Matapédia qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2013 (23,1 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Kamouraska (14,7 %). Toujours en 2013, on dénombre dans la région 2 910 familles à faible revenu, dont 1 260 sont monoparentales et 1 650 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Bas-Saint-Laurent, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009
	%					points de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**6,9**	**6,1**	**5,6**	**5,3**	**5,1**	**– 1,8**
Famille comptant un couple	**4,7**	**4,1**	**3,7**	**3,5**	**3,3**	**– 1,4**
Sans enfants	5,5	4,7	4,2	3,9	3,7	– 1,8
Avec 1 enfant	3,8	3,3	3,0	2,7	2,8	– 0,9
Avec 2 enfants	3,1	2,8	2,1	2,3	2,1	– 1,0
Avec 3 enfants et plus	4,9	4,9	5,3	4,7	4,3	– 0,6
Famille monoparentale	**22,8**	**20,9**	**19,7**	**19,2**	**19,0**	**– 3,8**
Avec 1 enfant	20,2	18,8	18,3	17,8	17,5	– 2,7
Avec 2 enfants	23,9	21,8	18,5	19,0	19,0	– 4,9
Avec 3 enfants et plus	40,4	37,7	33,3	29,8	30,4	– 10,0

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2012 à 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 1,8 % dans la région du Bas-Saint-Laurent. Cette augmentation est égale à celle observée dans l'ensemble du Québec. On constate que toutes les MRC profitent d'une croissance réelle : Témiscouata (+ 2,3 %), Les Basques (+ 2,2 %), La Matapédia (+ 2,1 %), Kamouraska (+ 2,1 %), Rivière-du-Loup (+ 1,8 %), La Mitis (+ 1,5 %), Rimouski-Neigette (+ 1,3 %), La Matanie (+ 1,2 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'établit à 61 600 $, comparativement à 67 140 $ au Québec. En 2013, le revenu médian parmi les couples est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans Rimouski-Neigette (67 620 $).

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	$ constants de 2013		%
La Matapédia	55 913	57 060	2,1
La Matanie	58 160	58 880	1,2
La Mitis	57 495	58 350	1,5
Rimouski-Neigette	66 774	67 620	1,3
Les Basques	53 183	54 370	2,2
Rivière-du-Loup	63 107	64 260	1,8
Témiscouata	55 239	56 530	2,3
Kamouraska	59 460	60 690	2,1
Bas-Saint-Laurent	**60 528**	**61 600**	**1,8**
Ensemble du Québec	**65 938**	**67 140**	**1,8**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il augmente de 2,2 %, et d'ailleurs cette hausse est égale à celle enregistrée à l'échelle du Québec. Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans les MRC des Basques (+ 5,1 %), de Rivière-du-Loup (+ 4,2 %), de Témiscouata (+ 3,5 %), de Rimouski-Neigette (+ 3,1 %), de La Mitis (+ 2,5 %) et de La Matanie (+ 1,6 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans les MRC de La Matapédia (– 0,9 %) et de Kamouraska (– 0,3 %). Mais encore, la région tire de l'arrière par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2013 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 40 430 $, contre 41 050 $ pour le Québec. Le revenu médian de ces familles est en 2013 supérieur au niveau provincial dans les MRC suivantes : Rimouski-Neigette (43 200 $), Rivière-du-Loup (41 520 $), Kamouraska (41 550 $).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	$ constants de 2013		%
La Matapédia	38 777	38 420	– 0,9
La Matanie	37 578	38 190	1,6
La Mitis	38 061	39 030	2,5
Rimouski-Neigette	41 910	43 200	3,1
Les Basques	37 326	39 230	5,1
Rivière-du-Loup	39 855	41 520	4,2
Témiscouata	36 036	37 290	3,5
Kamouraska	41 688	41 550	– 0,3
Bas-Saint-Laurent	**39 553**	**40 430**	**2,2**
Ensemble du Québec	**40 147**	**41 050**	**2,2**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers[1], Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2005-2015. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

La région du Bas-Saint-Laurent compte 84 500 emplois en 2015; on en dénombrait plus de 90 000 en 2005. De fait, le taux d'emploi se fixe à 49,7 % en 2015 comparativement à 54,3 % au début de la période. Sans surprise, la région continue d'accuser un retard par rapport au taux québécois (59,9 %) à la fin de la période.

L'emploi à temps plein comme celui à temps partiel varient peu entre 2005 et 2015; la part de ce dernier dans l'emploi total se fixe à 18,1 % en 2015.

Entre 2005 et 2015, aucune variation significative de l'emploi ne s'observe lorsqu'on l'analyse selon l'âge, le sexe ou le secteur d'activité.

La région compte environ 92 000 personnes actives sur le marché du travail en 2015. Le taux d'activité s'établit à 54,0 %, il s'agit d'une diminution d'environ 5 points par rapport à 2005. Le taux d'activité de la région est inférieur à celui de l'ensemble du Québec tant en 2005 qu'en 2015. À 8,0 %, le taux de chômage de la région est similaire à celui de l'ensemble du Québec (7,6 %) en 2015. C'est la même situation qui prévalait au début de la période étudiée.

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2005, 2014 et 2015

	Bas-Saint-Laurent				Ensemble du Québec	
	2005	2014	2015	Écart 2015-2005	2005	2015
	k					
Population active	99,1	93,4	91,8	– 7,3	4 038,0	4 434,2
Emploi	90,7	85,1	84,5	– 6,2	3705,5	4 097,0
Régime de travail						
Emploi à temps plein	75,7	67,7	69,2	– 6,5	3 032,3	3 290,3
Emploi à temps partiel	15,0	17,4	15,3	0,3	673,2	806,7
Groupe d'âge						
15-29 ans	21,1	18,2	18,6	– 2,5	948,3	973,5
30 ans et plus	69,6	66,9	65,9	– 3,7	2 757,2	3 123,5
Sexe						
Hommes	47,7	42,4	41,9	– 5,8	1 972,6	2 136,8
Femmes	42,9	42,7	42,7	– 0,2	1 732,9	1 960,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	26,2	23,5	20,8	– 5,4	925,8	837,0
Secteur des services	64,5	61,5	63,8	– 0,7	2 779,7	3 260,0
Chômeurs	8,4	8,4	7,3	– 1,1	332,5	337,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	59,3	54,8	54,0	– 5,3†	65,6††	64,8††
Taux de chômage	8,5	9,0	8,0	– 0,5	8,2	7,6
Taux d'emploi	54,3	49,9	49,7	– 4,6	60,2††	59,9††
Part de l'emploi à temps partiel	16,5	20,4	18,1	1,6	18,2	19,7

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

†† Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) du Bas-Saint-Laurent en 2014, de son évolution par rapport à 2013 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section Concepts et définitions, à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été développés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Il est à noter que la méthode de calcul a été améliorée afin de produire des estimations plus précises. Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC, produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans dans le Bas-Saint-Laurent s'élève à 73 751 en 2014, en baisse de 0,4 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue toutefois de façon très contrastée. Des huit MRC que compte le Bas-Saint-Laurent, deux ont vu leur nombre de travailleurs évoluer positivement en 2014, soit Rimouski-Neigette (+ 0,4 %) et Les Basques (+ 0,1 %). Pour ce dernier territoire, la faible hausse marque un revirement de situation après trois années consécutives de décroissance. Les six autres MRC connaissent des diminutions variables du nombre de travailleurs, La Matanie (– 1,6 %) est celle qui enregistre la baisse la plus marquée, suivie de Kamouraska (– 1,2 %) et de Rivière-du-Loup (– 0,9 %).

Taux de travailleurs

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il croît dans toutes les MRC de la région, à l'exception de Kamouraska où il perd 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 72,4 %. Les MRC de Témiscouata et La Matapédia se classent en tête de la région pour ce qui est de la croissance grâce à des taux qui grimpent de 1,0 point de pourcentage pour s'établir à 67,4 % et 65,1 %, respectivement. En dépit de cette hausse, ces deux MRC continuent d'afficher un taux de travailleurs inférieur à celui observé au Québec, à l'instar de l'ensemble des territoires supralocaux de la région.

Par ailleurs, dans toutes les MRC du Bas-Saint-Laurent, le taux de travailleurs des hommes demeure supérieur à celui des femmes en 2014. C'est dans celle de Rivière-du-Loup que l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de plus de cinq points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. À l'inverse, l'écart le plus faible est observé dans la MRC de Témiscouata (1,3 point). Depuis 2009, les disparités entre les sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région, à l'exception de Rimouski-Neigette et de La Matapédia où l'écart s'est creusé.

Revenu d'emploi médian

Dans le Bas-Saint-Laurent, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 2,9 % pour s'établir à 33 656 $ en 2014. Tous les territoires supralocaux de la région profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. La hausse la plus forte est notée dans La Mitis (+ 4,7 %), tandis que la plus faible est relevée dans Kamouraska (+ 0,6 %).

En 2014, c'est la MRC Rimouski-Neigette qui arrive en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 37 476 $, suivie par celles de Rivière-du-Loup (35 494 $) et de La Matanie (32 278 $). À l'opposé, la MRC Les Basques (28 286 $) présente l'un des plus bas de toutes les MRC du Québec.

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. C'est dans la MRC de Témiscouata que la différence entre les sexes est la plus marquée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 28,3 %[1] de moins que les hommes. Les écarts sont également élevés dans les territoires supralocaux de La Matapédia (27,1 %), Rivière-du-Loup (25,5 %) et de La Mitis (25,4 %). En revanche, c'est dans la MRC de Rimouski-Neigette (17,5 %) que la différence de rémunération entre les sexes est la plus faible. Entre 2009 et 2014, la différence de revenu entre les hommes et les femmes s'est estompée dans trois MRC : La Matanie, Rivière-du-Loup et Kamouraska. À l'inverse, l'écart s'est particulièrement accentué dans La Matapédia.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC[1] du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2013 et 2014

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2013r	2014p	Variation 2014/2013	2013r	2014p	Écart 2014-2013	2013r	2014p	Variation 2014/2013
	n		%	%		Points de pourcentage	$		%
La Matapédia	6 295	6 256	– 0,6	64,1	65,1	1,0	28 624	29 574	3,3
Hommes	3 325	3 272	– 1,6	65,7	65,8	0,1	33 508	34 341	2,5
Femmes	2 970	2 984	0,5	62,5	64,2	1,7	24 061	25 021	4,0
La Matanie	7 577	7 458	– 1,6	64,9	65,4	0,5	31 447	32 278	2,6
Hommes	3 877	3 810	– 1,7	66,3	66,4	0,1	35 955	36 646	1,9
Femmes	3 700	3 648	– 1,4	63,5	64,3	0,8	26 575	28 366	6,7
La Mitis	6 625	6 590	– 0,5	66,3	67,0	0,7	30 244	31 675	4,7
Hommes	3 459	3 419	– 1,2	67,7	68,0	0,3	34 451	36 231	5,2
Femmes	3 166	3 171	0,2	64,9	66,0	1,1	26 467	27 036	2,1
Rimouski-Neigette	21 976	22 070	0,4	72,8	73,0	0,2	36 473	37 476	2,8
Hommes	10 983	11 056	0,7	73,8	74,1	0,3	40 531	41 240	1,8
Femmes	10 993	11 014	0,2	71,9	72,0	0,1	32 892	34 007	3,4
Les Basques	2 953	2 957	0,1	65,9	66,8	0,9	27 399	28 286	3,2
Hommes	1 556	1 544	– 0,8	68,2	68,5	0,3	30 178	31 800	5,4
Femmes	1 397	1 413	1,1	63,5	65,1	1,6	24 276	24 569	1,2
Rivière-du-Loup	13 445	13 319	– 0,9	73,9	74,1	0,2	34 555	35 494	2,7
Hommes	7 023	6 913	– 1,6	76,6	76,7	0,1	39 572	40 497	2,3
Femmes	6 422	6 406	– 0,2	71,2	71,5	0,3	29 040	30 162	3,9
Témiscouata	7 081	7 075	– 0,1	66,4	67,4	1,0	28 694	29 712	3,5
Hommes	3 690	3 666	– 0,7	67,2	68,0	0,8	32 775	34 414	5,0
Femmes	3 391	3 409	0,5	65,4	66,7	1,3	24 146	24 685	2,2
Kamouraska	8 125	8 026	– 1,2	72,6	72,4	– 0,2	32 024	32 222	0,6
Hommes	4 304	4 203	– 2,3	75,9	74,7	– 1,2	36 124	36 335	0,6
Femmes	3 821	3 823	0,1	69,3	70,1	0,8	26 829	27 474	2,4
Bas-Saint-Laurent	**74 077**	**73 751**	**– 0,4**	**69,8**	**70,2**	**0,4**	**32 711**	**33 656**	**2,9**
Hommes	38 217	37 883	– 0,9	71,4	71,6	0,2	36 808	37 780	2,6
Femmes	35 860	35 868	0,0	68,1	68,8	0,7	28 189	29 272	3,8
Ensemble du Québec	**3 298 262**	**3 317 660**	**0,6**	**75,7**	**75,9**	**0,2**	**37 794**	**38 723**	**2,5**
Hommes	1 699 326	1 706 569	0,4	77,9	77,9	0,0	42 637	43 755	2,6
Femmes	1 598 936	1 611 091	0,8	73,5	73,8	0,3	33 450	34 342	2,7

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

En 2014, le PIB de la région administrative du Bas-Saint-Laurent s'élève à 6,8 G$, ce qui occupe 2,0 % du PIB de l'ensemble du Québec. Il s'agit de la troisième plus petite part après celles de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (0,8 %) et du Nord-du-Québec (1,1 %).

Il s'agit d'une hausse de 0,7 %, soit une diminution de la croissance lorsqu'on la compare à celles des années précédentes (+ 2,7 % en 2010, + 3,5 % en 2011, + 3,1 % en 2012 et + 3,8 % en 2013). À l'exception de la Côte-Nord qui connaît une baisse de son PIB (– 3,1 %), le Bas-Saint-Laurent est la région administrative qui croît le moins rapidement en 2014. Entre les années 2007 à 2014, le Bas-Saint-Laurent voit néanmoins son PIB augmenter en moyenne de 2,0 % annuellement.

Produit intérieur brut par industrie

Moins du tiers du PIB du Bas-Saint-Laurent provient des industries productrices de biens, dont la production recule de 2,2 % relativement à 2013. Le secteur des biens est évalué à 2,1 G$, tandis que le secteur des services se chiffre à 4,7 G$ en 2014. Il s'agit d'une augmentation annuelle de 2,0 %, qui vient ainsi contrebalancer le repli du secteur des biens. Dans l'ensemble du Québec, les deux secteurs augmentent au même rythme en 2014 (+ 2,3 %).

Le secteur des biens est particulièrement tourné vers l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse qui occupe 5,4 % du PIB régional. En fait, les quatre industries qui la composent constituent des bases économiques pour le Bas-Saint-Laurent. La pêche, la chasse et le piégeage (+ 28,2 %), les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie (+ 14,9 %) et la foresterie et l'exploitation forestière (+ 10,6 %) connaissent une bonne année 2014, tandis qu'on observe une baisse dans l'industrie des cultures agricoles et de l'élevage (– 1,3 %). L'industrie de la construction, une autre base économique du Bas-Saint-Laurent, enregistre une baisse de 11,1 %, à la suite d'un boom de 18,1 % en 2013 et de 11,2 % en 2012. Le groupe de la fabrication présente une hausse de 2,2 % de sa production. Parmi les bases économiques du Bas-Saint-Laurent dans la fabrication, on trouve entre autres la fabrication de produits minéraux non métalliques qui décroît de 4,7 % et la fabrication de produits en bois, en hausse de 12,9 %. En outre, la fabrication d'aliments, dont la part dans le PIB régional correspond à 1,7 %, augmente de 3,2 %.

La hausse du secteur des services (+ 2,0 %) découle notamment de la hausse du PIB de certaines bases économiques : l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (+ 3,7 %), les soins de santé et l'assistance sociale (+ 2,5 %), l'hébergement et les services de restauration (+ 1,9 %) et le commerce de détail (+ 0,8 %). Par ailleurs, le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers, dont la part dans le PIB du Bas-Saint-Laurent s'élève à 14,6 %, augmente de 5,2 % en 2014. À l'inverse, les deux bases économiques que sont l'industrie du transport et de l'entreposage et les services d'enseignement diminuent respectivement de 2,7 % et de 1,0 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Bas-Saint-Laurent, 2007, 2013 et 2014

	2007r	2013er	2014e	Part de l'industrie en 2014	Taux de croissance annuel moyen 2014/2007	Variation 2014/2013
	k$			%		
Ensemble des industries	**5 875 780**	**6 710 394**	**6 754 536**	**100,0**	**2,0**	**0,7**
Secteur de production de biens	**1 880 595**	**2 109 654**	**2 063 322**	**30,5**	**1,3**	**– 2,2**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	331 571	354 371	365 280	5,4	1,4	3,1
Cultures agricoles et élevage	206 764	241 958	238 800	3,5	2,1	– 1,3
Foresterie et exploitation forestière	99 211	82 097	90 835	1,3	– 1,3	10,6
Pêche, chasse et piégeage	4 928	6 105	7 829	0,1	6,8	28,2
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	20 669	24 211	27 817	0,4	4,3	14,9
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	36 763	56 334	53 570	0,8	5,5	– 4,9
Services publics	209 896	229 214	235 741	3,5	1,7	2,8
Construction	524 391	702 263	624 163	9,2	2,5	– 11,1
Fabrication	777 974	767 472	784 568	11,6	0,1	2,2
Fabrication d'aliments	146 617	108 415	111 868	1,7	– 3,8	3,2
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	240 134	166 862	188 360	2,8	– 3,4	12,9
Fabrication du papier	15 698	49 037	48 345	0,7	17,4	– 1,4
Impression et activités connexes de soutien	x	11 974	11 316	0,2	...	– 5,5
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	12 682	13 650	0,2	...	7,6
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	66 782	58 022	55 321	0,8	– 2,7	– 4,7
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	27 522	30 048	31 385	0,5	1,9	4,4
Fabrication de machines	35 938	x	x	...	...	...
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	16 096	15 400	0,2	...	– 4,3
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	47 201	x	x	...	...	...
Activités diverses de fabrication	x	11 160	12 293	0,2	...	10,2
Secteur des services	**3 995 185**	**4 600 740**	**4 691 214**	**69,5**	**2,3**	**2,0**
Commerce de gros	192 379	202 110	203 302	3,0	0,8	0,6
Commerce de détail	425 586	487 060	490 933	7,3	2,1	0,8
Transport et entreposage	306 975	301 816	293 688	4,3	– 0,6	– 2,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	255 525	268 083	278 023	4,1	1,2	3,7
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	781 788	940 930	989 447	14,6	3,4	5,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	143 222	184 043	180 272	2,7	3,3	– 2,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	86 771	134 598	147 934	2,2	7,9	9,9
Services d'enseignement	454 396	515 381	510 204	7,6	1,7	– 1,0
Soins de santé et assistance sociale	647 648	727 112	745 307	11,0	2,0	2,5
Arts,spectacles et loisirs	27 620	30 156	31 254	0,5	1,8	3,6
Hébergement et services de restauration	191 205	205 106	209 078	3,1	1,3	1,9
Autres services, sauf les administrations publiques	115 393	139 920	140 677	2,1	2,9	0,5
Administrations publiques	366 677	464 425	471 094	7,0	3,6	1,4

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Le Bas-Saint-Laurent enregistre un PIB par habitant de 33 745 $ en 2014, soit une augmentation de 0,9 % relativement à l'année précédente. En ce qui concerne cet indicateur, le Bas-Saint-Laurent recule de deux positions pour atteindre le dixième rang parmi les régions administratives du Québec. À titre indicatif, le PIB par habitant se chiffre à 41 482 $ dans l'ensemble du Québec, ce qui constitue une hausse annuelle de 1,5 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

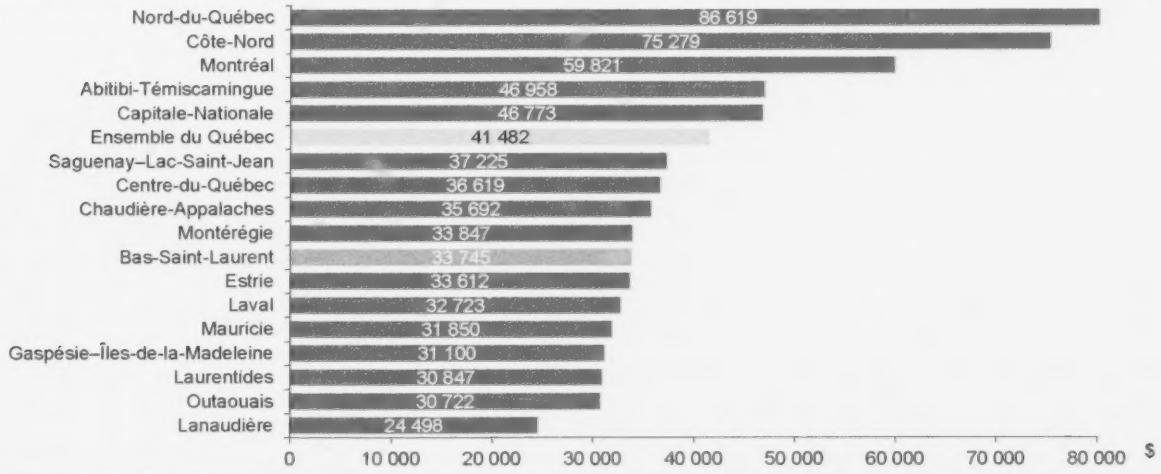

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 3,8 % en 2013, le revenu disponible par habitant croît dans le Bas-Saint-Laurent avec nettement moins de vigueur en 2014, soit de 0,6 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable essentiellement à une hausse plus lente de la rémunération des salariés, des transferts en provenance des administrations publiques et du revenu net de la propriété. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible en 2014 est plus rapide que celui de la région et se situe à 1,5 %.

Avec un revenu disponible de 23 317 $ par habitant en 2014, le Bas-Saint-Laurent se classe au tout dernier rang des régions administratives. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine qui a occupé pendant de nombreuses années la dernière position devance désormais le Bas-Saint-Laurent grâce à un revenu disponible de 23 324 $ par habitant. Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible atteint 26 046 $ par habitant, soit exactement 2 729 $ de plus que dans le Bas-Saint-Laurent.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2014

	Bas-Saint-Laurent	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
		$/hab.	
Revenu primaire	**24 747**	**31 537**	**– 6 790**
Rémunération des salariés	20 221	24 790	– 4 569
Revenu mixte net	2 478	3 513	– 1 035
Revenu agricole net	185	71	113
Revenu non agricole net	1 179	1 743	– 564
Revenu de location	1 114	1 698	– 584
Revenu net de la propriété	2 049	3 234	– 1 186
Plus :			
Transferts courants reçus	**9 392**	**8 235**	**1 157**
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	60	107	– 46
Des sociétés financières	2 228	2 175	53
Des administrations publiques	7 099	5 890	1 209
Administration fédérale	3 441	2 600	841
Administration provinciale	1 882	1 776	106
Administrations autochtones	0	5	– 5
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 776	1 509	266
Des non-résidents	5	63	– 58
Moins:			
Transferts courants payés	**10 822**	**13 726**	**– 2 904**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	273	377	– 104
Aux sociétés financières	3 112	3 944	– 832
Aux administrations publiques	7 425	9 259	– 1 834
Impôts directs des particuliers	4 464	6 082	– 1 618
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 361	2 628	– 267
Autres transferts courants aux administrations publiques	599	548	51
Aux non-résidents	12	146	– 134
Égal :			
Revenu disponible	**23 317**	**26 046**	**– 2 729**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Revenu primaire

Le retard de la région par rapport au Québec s'explique principalement par la faiblesse du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur contribution à l'activité économique. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements ainsi que les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale et aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. Dans le Bas-Saint-Laurent, la rémunération des salariés (20 221 $) continue de demeurer inférieure à celle de la province (24 790 $). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés y sont plus faibles.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, continue aussi d'être plus faible dans le Bas-Saint-Laurent (2 478 $) que dans l'ensemble du Québec (3 513 $). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société et dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

Le Bas-Saint-Laurent tire aussi de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel représente la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les particuliers. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui du Québec.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transfert en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

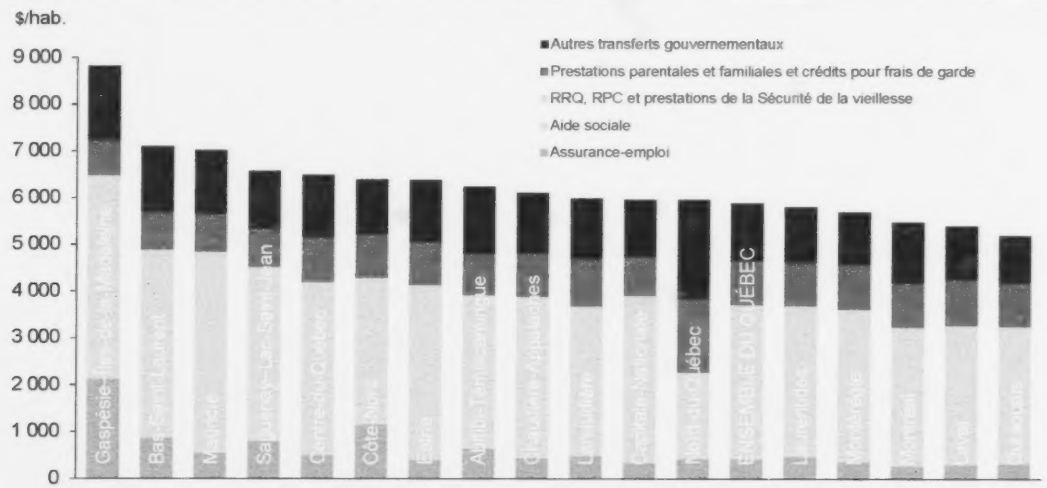

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec et Statistique Canada.

Il importe de souligner que sans l'intervention des administrations publiques par le biais des transferts courants aux particuliers, la différence entre la région et le Québec serait encore plus grande au chapitre du revenu disponible par habitant. À preuve, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables 7 099 $ par habitant dans le Bas-Saint-Laurent en 2014, soit 1 209 $ de plus que dans l'ensemble du Québec. En raison d'un taux d'emploi significativement plus bas que celui de l'ensemble du Québec, les résidents de la région ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes au Bas-Saint-Laurent, étant donné que la population y est relativement âgée. En contrepartie, les prestations parentales et familiales demeurent relativement marginales dans la région, reflétant ainsi un taux de natalité plus faible.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations reçues des régimes de retraite des employeurs à prestations déterminées et à cotisations déterminées. En 2014, les transferts des sociétés financières sont demeurés plus élevés au Bas-Saint-Laurent (2 228 $) que dans l'ensemble de la province (2 175 $). D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui a augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les particuliers du Bas-Saint-Laurent (7 425 $), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (9 259 $). Notons toutefois, qu'à l'instar de la plupart des régions du Québec, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les particuliers aux administrations publiques a augmenté légèrement au Bas-Saint-Laurent entre 2010 et 2014.

Dans le but de se conformer aux dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées sont désormais déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations doivent être soustraites du revenu, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2014, les résidents du Bas-Saint-Laurent ont cotisé, en moyenne, un peu plus de 3 100 $ à un régime de retraite d'un employeur, ce qui est nettement moins que dans l'ensemble du Québec.

Évolution du revenu disponible dans les MRC

Selon les données provisoires de 2014, le revenu disponible par habitant croît en regard de 2013 dans l'ensemble des MRC de la région, à l'exception de Rimouski-Neigette où il se contracte de 0,2 % et de Rivière-du-Loup où il reste stable. Les MRC des Basques (+ 1,8 %), de La Matapédia (+ 1,7 %) et de La Mitis (+ 1,7 %) sont celles qui enregistrent les hausses les plus importantes de la région, stimulées par la croissance des revenus primaires.

En dépit de cette hausse, La Matapédia (21 559 $) continue de présenter, avec Témiscouata (21 508 $), le revenu disponible par habitant le plus faible du Bas-Saint-Laurent. En revanche, c'est à Rimouski-Neigette qu'il est le plus élevé (24 938 $). Notons que le Bas-Saint-Laurent est l'une des seules régions administratives où aucun territoire supralocal ne présente un revenu disponible par habitant supérieur à celui du Québec (26 046 $).

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010[r]	2011[r]	2012[r]	2013[r]	2014[p]	Variation 2014/2013	Taux de croissance annuel moyen 2014/2010
	$/hab.					%	
La Matapédia	18 808	19 478	20 411	21 204	21 559	1,7	3,5
La Matanie	21 136	21 604	22 194	22 712	22 843	0,6	2,0
La Mitis	19 823	20 293	21 093	21 645	22 022	1,7	2,7
Rimouski-Neigette	22 652	23 437	24 071	24 990	24 938	– 0,2	2,4
Les Basques	19 752	20 497	20 973	21 882	22 284	1,8	3,1
Rivière-du-Loup	22 107	22 355	23 118	24 223	24 233	0,0	2,3
Témiscouata	19 383	19 602	20 182	21 174	21 508	1,6	2,6
Kamouraska	20 620	21 051	21 908	22 607	22 736	0,6	2,5
Bas-Saint-Laurent	**21 074**	**21 604**	**22 317**	**23 172**	**23 317**	**0,6**	**2,6**
Ensemble du Québec	**23 738**	**24 393**	**25 156**	**25 666**	**26 046**	**1,5**	**2,3**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Par ailleurs, les résidents de la MRC des Basques sont ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2014, ils ont reçu, plus de 8 000 $ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, de la RRQ et de l'assurance-emploi sont les principaux transferts gouvernementaux dans ce territoire supralocal. À l'inverse, c'est à Rivière-du-Loup (6 536 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

L'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* de Statistique Canada a connu un remaniement majeur qui affecte la disponibilité et la présentation des données à partir de l'année de référence 2013. **Les composantes du logement, des logiciels et de la prospection pétrolière, minière et gazière ne sont plus incluses dans le total des dépenses en immobilisation.** Les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière sont dorénavant classés comme produits de propriété intellectuelle (et non plus comme machines et matériel) et sont diffusés distinctement sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec. De plus, les données ne sont plus ajustées pour répondre au concept de formation brute de capital fixe selon la comptabilité nationale. Enfin, depuis l'année de référence 2013, les compagnies détenant des contrats de crédit-bail ne déclarent plus la valeur de ces dépenses.

Pour l'ensemble du Québec, les données historiques des dépenses en immobilisation ont été estimées à nouveau pour la période 2006 à 2012 à l'aide d'une technique d'extrapolation rétrospective, rendant impossible la comparaison de ces données avec les anciennes séries de données. Les schémas de confidentialité ont été réutilisés sur les nouvelles estimations.

Au moment de la rédaction du présent chapitre, les données sur les dépenses en immobilisation par région administrative étaient disponibles uniquement pour les années 2006 à 2015. Elles correspondent aux données équivalentes sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en juillet 2015. Aux fins de cohérence, la présente analyse exclut la mise à jour des données de 2014 à 2016 sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en avril 2016.

Toutes les données sont exprimées aux prix courants, c'est-à-dire sans correction pour l'inflation.

Investissements

Selon les prévisions déclarées par les entreprises pour 2015, les investissements dans la région du Bas-Saint-Laurent devraient atteindre 872,1 M$, en baisse de 21,6 %, suivant un recul de 15,6 % en 2014 et un gain de 26,3 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus faible niveau depuis 2010. La région représenterait ainsi 2,3 % du total québécois (37,3 G$). La décroissance annuelle de la région contraste avec l'augmentation dans l'ensemble du Québec en 2015 (+ 2,7 %). En 2015, le Bas-Saint-Laurent arrive au dernier rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle.

Industries productrices de biens

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 44,3 % de l'investissement régional, sont en déclin de 38,9 % en 2015, pour atteindre 386,1 M$, à la suite du recul de 5,6 % en 2014 et du gain de 57,8 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus faible niveau depuis 2011. La décroissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries est plus prononcée que celle de l'ensemble du Québec (– 0,5 %). En valeur, la part de la région égale 2,7 % de l'ensemble du Québec (14,3 G$). En 2015, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (245,5 M$), soit 63,6 % du total des industries productrices de biens et 28,1 % du total régional.

Industries productrices de services

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus de la moitié de l'investissement régional *(55,7 %), est en hausse de 1,3 % en 2015* et se chiffre à 486,0 M$, à la suite du recul de 26,0 % en 2014 et du gain de 4,7 % en 2013. La croissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries est moindre que celle de l'ensemble du Québec (+ 4,8 %). En valeur, la part de la région égale 2,1 % de l'ensemble du Québec (23,0 G$). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 272,2 M$ en 2015, soit 56,0 % du total des industries productrices de services et 31,2 % du total régional.

Secteur privé et secteur public

Le secteur privé, qui représente 44,0 % de l'investissement total, est en déclin de 40,0 % en 2015, pour s'élever à 383,5 M$, à la suite du recul de 15,8 % en 2014 et du gain de 94,5 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus faible niveau depuis 2011. La décroissance en 2015 est plus prononcée que celle du Québec (– 2,4 %). La région du Bas-Saint-Laurent représente 2,1 % du secteur privé québécois (18,1 G$). Les investissements publics affichent une progression de 3,4 % en 2015, pour s'établir à 488,6 M$, à la suite de deux baisses consécutives de 15,4 % en 2014 et de 14,5 % en 2013. La croissance en 2015 est moindre que celle de la moyenne québécoise (+ 8,0 %). Le Bas-Saint-Laurent accapare 2,5 % des investissements publics au Québec (19,2 G$).

Enfin, la construction compte pour 73,2 % des intentions d'investissement en 2015 et le matériel et l'outillage pour 26,8 %.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1], par secteur et actif, Bas-Saint-Laurent, 2011-2015

Industrie (SCIAN[1]), secteur et actif	2011	2012	2013	2014[p]	2015[pe]	Variation 2015/2014	Part relative dans la région (2015)	Part relative dans le Québec (2015)
	M$					%		
Industries productrices de biens	279,1	424,8	670,2	632,3	386,1	– 38,9	44,3	2,7
Agriculture, foresterie, pêche et chasse[2]	37,4	41,0	37,9	38,4	40,8	6,4	4,7	6,0
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	–	0,2	3,0	4,1	3,7	– 11,0	0,4	0,2
Services publics	139,2	280,9	552,0	505,9	245,5	– 51,5	28,1	4,0
Construction	32,9	25,3	19,8	23,3	25,6	9,8	2,9	2,3
Fabrication	69,7	77,4	57,5	60,7	70,5	16,2	8,1	1,7
Industries productrices de services	617,7	618,9	648,1	479,7	486,0	1,3	55,7	2,1
Commerce de gros	10,7	10,2	7,6	7,5	8,0	6,6	0,9	1,2
Commerce de détail	22,8	25,8	F	27,8	27,3	– 1,8	3,1	2,3
Transport et entreposage	38,0	69,9	99,3	21,8	16,0	– 26,6	1,8	0,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	26,3	20,2	46,1	23,6	13,0	– 44,8	1,5	0,9
Finance et assurances[3]	56,4	52,0	x	6,6	4,0	– 39,5	0,5	1,2
Services immobiliers et services de location et de location à bail	27,3	32,7	22,1	18,7	14,8	– 21,1	1,7	0,9
Services professionnels scientifiques et techniques	11,7	7,3	6,8	11,0	6,9	– 37,6	0,8	2,0
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,3	0,2	x	1,4	1,2	– 12,8	0,1	2,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	9,7	8,6	x	8,2	3,4	– 58,8	0,4	1,8
Services d'enseignement	59,9	45,7	43,6	63,9	68,4	7,0	7,8	3,3
Soins de santé et assistance sociale	35,2	36,1	x	39,9	30,3	– 23,9	3,5	1,4
Arts, spectacles et loisirs	3,9	1,9	6,2	1,9	4,4	130,9	0,5	1,5
Services d'hébergement et de restauration	15,0	13,0	F	13,1	13,8	5,9	1,6	1,9
Autres services (sauf les administrations publiques)[4]	7,1	5,0	x	2,3	2,4	5,4	0,3	2,0
Administrations publiques[5]	293,4	290,1	291,7	232,2	272,2	17,2	31,2	3,2
Secteur privé	366,7	390,5	759,6	639,6	383,5	– 40,0	44,0	2,1
Secteur public	530,0	653,2	558,6	472,4	488,6	3,4	56,0	2,5
Construction	580,3	725,9	1 030,5	841,3	638,5	– 24,1	73,2	2,7
Matériel et outillage	316,5	317,8	287,7	270,8	233,6	– 13,7	26,8	1,7
Total	**896,7**	**1 043,7**	**1 318,2**	**1 112,0**	**872,1**	**– 21,6**	**100,0**	**2,3**

p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.
2. Les dépenses en immobilisation pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.
3. À compter de l'année de 2013, les organismes de chaque secteur devaient déclarer leurs dépenses en immobilisation relatives aux contrats de crédit-bail. Auparavant, les organismes détenant le contrat de crédit-bail devaient déclarer la valeur de ces dépenses. Par conséquent, les données 2013 et subséquentes du secteur de la finance et des assurances (52) ne sont pas comparables avec les années précédentes.
4. Les dépenses en immobilisation pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.
5. Les dépenses en immobilisation pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec. Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* (EDIR).

6.2 Permis de bâtir

Les municipalités de la région du Bas-Saint-Laurent enregistrent une cinquième baisse annuelle consécutive, la valeur des permis de bâtir délivrés en 2015 atteignant 242,0 M$. La décroissance se chiffre à 4,6 % entre 2014 et 2015 et s'observe dans les secteurs industriel (– 27,1 %), commercial (– 27,0 %) et institutionnel (– 1,4 %), alors que le secteur résidentiel connaît sa première croissance en quatre ans (+ 8,0 %). La valeur des permis de la région se concentre principalement dans la MRC de Rimouski-Neigette (42,9 %) et elle provient essentiellement de la municipalité de Rimouski (90,8 %).

Figure 6.2.1

Valeur des permis de bâtir résidentiels, Bas-Saint-Laurent, 1999-2015

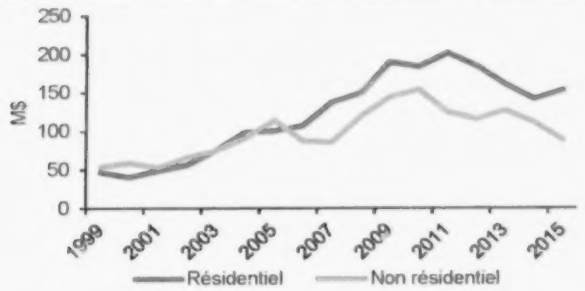

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Figure 6.2.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Bas-Saint-Laurent, 1999-2015

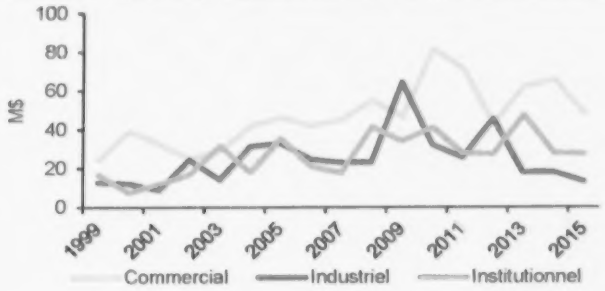

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Secteur résidentiel

Malgré une hausse de 8,0 % en 2015, la valeur des permis de bâtir résidentiels dans la région se situe, avec 153,3 M$, en deçà de la moyenne des quatre dernières années (172,3 M$). À l'échelle des MRC, trois territoires affichent une valeur supérieure à leur moyenne de 2011-2015 : les MRC de La Mitis, de Rivière-du-Loup et de Témiscouata. Certaines municipalités, notamment Mont-Joli (8,2 M$, moyenne 2011-2014 : 4,6 M$), dans la MRC de La Mitis, et Notre-Dame-du-Portage (3,2 M$, moyenne 2011-2014 : 1,8 M$), dans la MRC de Rivière-du-Loup, ont accordé en 2015 des permis de bâtir résidentiels pour des valeurs qui dépassent leur moyenne des quatre dernières années.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région du Bas-Saint-Laurent ont autorisé la création de 532 nouveaux logements en 2015, comparativement à 403 en 2014 (+ 32,0 %). Il s'agit de la première hausse en quatre ans. La MRC de Rimouski-Neigette est la plus importante émettrice de permis de la région avec 291 nouveaux logements. Les principales municipalités de la région montrent cette tendance à la hausse en 2015 suivant un déclin, soit Matane (24 en 2015, moyenne 2011-2014 : 61), dans la MRC de La Matanie, Rimouski (268 en 2015, moyenne 2011-2014 : 418), dans Rimouski-Neigette, et Rivière-du-Loup (63 en 2015, moyenne 2011-2014 : 101), dans la MRC du même nom.

Figure 6.2.3

Unités de logement, Bas-Saint-Laurent, 1999-2015

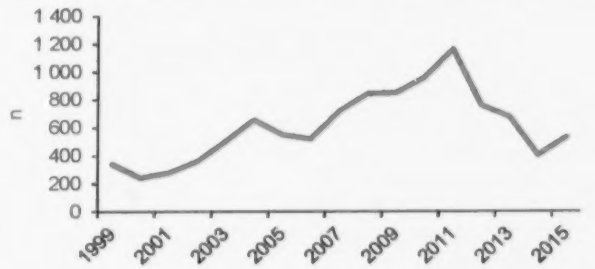

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Tableau 6.2.1

Nombre d'unités de logement, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2011-2014
			n			
La Matapédia[1]	37	35	35	17	50	31
La Matanie[1]	177	46	40	19	30	71
La Mitis[1]	23	21	14	19	34	19
Rimouski-Neigette	743	445	391	195	291	444
Les Basques[1]	5	50	2	6	5	16
Rivière-du-Loup[1]	138	136	163	59	90	124
Témiscouata[2]	32	4	19	51	32	27
Kamouraska[1]	19	34	26	34	29	28
Bas-Saint-Laurent[1]	**1 162**	**759**	**676**	**403**	**532**	**750**
Ensemble du Québec	**53 890**	**51 262**	**42 493**	**41 300**	**38 485**	**47 236**

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.
2. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente moins de 50 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.
Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteurs non résidentiels

En baisse de 27,0 %, la valeur des permis de bâtir du secteur commercial dans la région du Bas-Saint-Laurent s'établit à 47,9 M$ en 2015 (moyenne 2011-2014 : 60,5 M$). Dans quatre MRC de la région, les municipalités ont accordé des permis de bâtir commerciaux pour une valeur supérieure à la moyenne des quatre dernières années : La Matapédia, La Mitis, Les Basques et Rivière-du-Loup.

À la suite de trois baisses consécutives, les permis de bâtir du secteur industriel s'établit à 13,2 M$ en 2015 (moyenne 2011-2014 : 26,8 M$). Les MRC des Basques et de La Matapédia sont les seules qui présentent une valeur des permis industriels supérieure à la valeur moyenne des quatre dernières années. Dans ce dernier territoire, la municipalité de Val-Brillant (1,2 M$, moyenne 2011-2014 : 0,1 M$) connaît une hausse notable.

La valeur des permis de bâtir du secteur institutionnel se chiffre à 27,6 M$ en 2015, comparativement à une moyenne 2011-2014 de 32,7 M$. À l'échelle des MRC, la valeur des permis institutionnels est en hausse dans deux territoires supralocaux, soit La Matanie et Rimouski-Neigette.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2015

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014
La Matapédia[1]	7 216	8 641	5 695	1 672	1 328	959	1 491	1 763
La Matanie[1]	11 647	14 177	1 962	14 700	485	7 942	7 053	4 728
La Mitis[1]	13 848	9 991	3 791	1 703	874	2 364	1 896	2 999
Rimouski-Neigette	73 017	91 890	18 461	23 219	2 413	4 692	9 839	8 849
Les Basques[1]	3 142	4 792	2 972	1 176	523	204	733	1 063
Rivière-du-Loup[1]	26 917	26 334	12 628	10 291	3 039	3 608	3 345	9 919
Témiscouata[2]	6 696	5 418	619	1 250	54	605	929	947
Kamouraska[1]	10 804	11 069	1 795	6 504	4 489	6 451	2 345	2 442
Bas-Saint-Laurent[1]	**153 287**	**172 312**	**47 923**	**60 514**	**13 205**	**26 825**	**27 631**	**32 709**
Ensemble du Québec	**8 407 366**	**9 516 289**	**2 779 009**	**3 112 015**	**1 024 530**	**1 090 805**	**1 633 419**	**1 977 537**

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.
2. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente moins de 50 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2014, dans la région du Bas-Saint-Laurent, le nombre de médecins s'établit à 523, soit un ratio de 2,6 médecins pour 1 000 habitants[1]. La région se positionne ainsi au sixième rang pour ce qui est du nombre de médecins pour 1 000 habitants. Au Québec, on compte 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Figure 7.1

Nombre de médecins pour 1 000 habitants, selon la catégorie, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2014

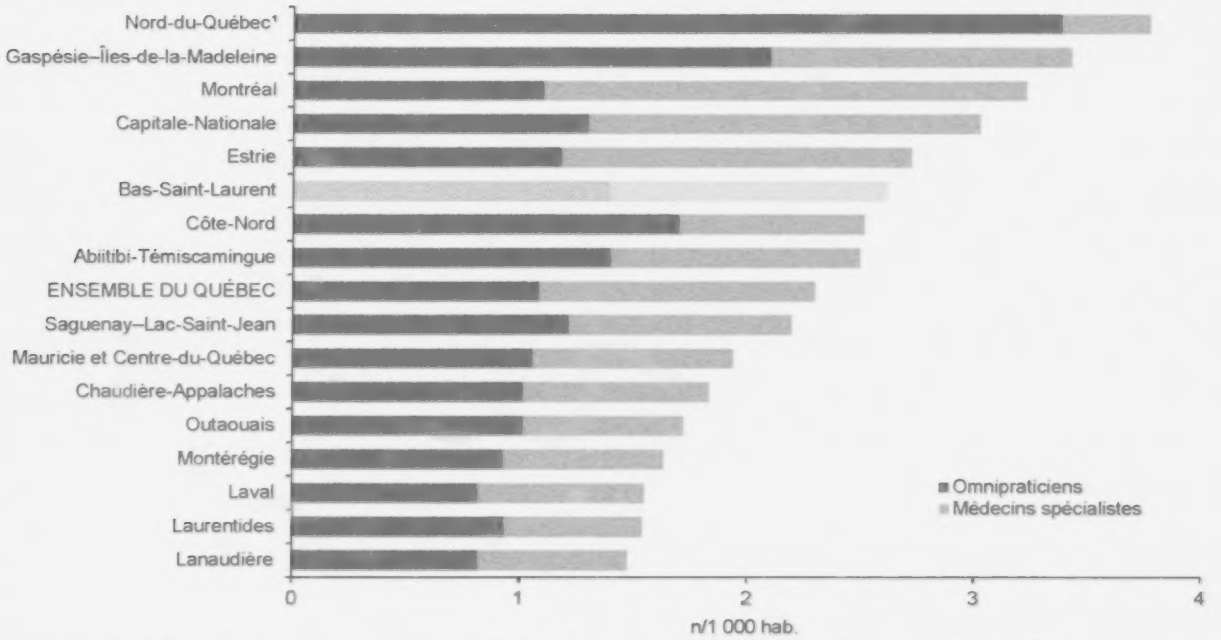

1. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.
Note : Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1er juillet.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Par rapport à 2010, le nombre de médecins a augmenté de 8,7 % dans la région du Bas-Saint-Laurent. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 10,5 % au cours de cette période, ce qui porte l'effectif à 18 857. L'accroissement du nombre de médecins dans la région concerne principalement les spécialistes (+ 17,9 %), le nombre d'omnipraticiens en 2014 dépassant de peu celui de 2010. Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,9 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,5 %).

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations.

Tableau 7.1

Nombre de médecins, région sociosanitaire du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2010 et 2014

	Nombre de médecins[1]			Nombre pour 1 000 personnes[2]		
	2010	2014	Variation 2014/2010	2010	2014	Écart 2014-2010
	n		%	n pour 1 000 habitants		points pour 1 000
Bas-Saint-Laurent	**481**	**523**	**8,7**	**2,39**	**2,61**	**0,22**
Omnipraticiens	274	279	1,8	1,36	1,39	0,03
Spécialistes	207	244	17,9	1,03	1,22	0,19
Ensemble du Québec	**17 067**	**18 857**	**10,5**	**2,15**	**2,30**	**0,14**
Omnipraticiens	8 180	8 906	8,9	1,03	1,08	0,05
Spécialistes	8 887	9 951	12,0	1,12	1,21	0,09

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1er juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région est desservie, en 2014-2015, par un effectif de 2 999 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une faible augmentation de 0,2 % par rapport à 2010-2011. Cette croissance touche particulièrement les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 43,6 %), alors que le nombre d'infirmières décroît (– 17,9 %) et celui des préposées aux bénéficiaires est relativement stable.

Tableau 7.2

Efectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier[1], région sociosanitaire du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2010-2011 à 2014-2015[2]

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Variation 2014-2015/ 2010-2011
	n					%
Bas-Saint-Laurent	**2 992**	**3 054**	**3 045**	**3 030**	**2 999**	**0,2**
Infirmières	1 159	1 072	1 030	979	951	– 17,9
Infirmières cliniciennes et praticiennes	408	488	513	556	586	43,6
Infirmières auxiliaires	554	580	579	583	579	4,5
Préposées aux bénéficiaires	871	914	923	912	883	1,4
Nombre pour 1 000 habitants[3]	14,86	15,18	15,15	15,10	14,98	0,8
Ensemble du Québec	**107 698**	**109 629**	**111 285**	**112 973**	**113 342**	**5,2**
Infirmières	35 670	35 275	35 114	35 011	33 805	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	16 513	17 581	18 355	19 474	21 431	29,8
Infirmières auxiliaires	16 863	17 630	18 303	18 655	18 616	10,4
Préposées aux bénéficiaires	38 652	39 143	39 513	39 833	39 490	2,2
Nombre pour 1 000 habitants[3]	13,58	13,69	13,76	13,85	13,80	1,6

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).
2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1er avril au 31 mars).
3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1er juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 1 816 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2009 dans l'ensemble des établissements de la région du Bas-Saint-Laurent est de 65,6 %. Ce taux est plus élevé que celui de la cohorte 2008. Les étudiants des établissements du Bas-Saint-Laurent affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus élevé que celui de l'ensemble du Québec pour les cinq cohortes observées. Au Québec, sur les 57 184 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2009, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Durant les cinq années étudiées, les taux de diplomation au Québec présentent une tendance à la baisse.

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région du Bas-Saint-Laurent est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important pour la période observée est constaté pour la cohorte de l'automne 2005 où il s'élève à 18,5 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent un écart de 12,7 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 71,1 % contre 58,4 % chez les étudiants de la cohorte de 2009.

Des 727 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2009, 72,8 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 831 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 66,7 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (258 inscrits à l'automne 2009) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (42,2 % pour la cohorte de 2009). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2009 dans les établissements de la région du Bas-Saint-Laurent, 6,3 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (65,6 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (6,3 %) porte à 71,9 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. Toutefois, on note une baisse de ce taux par rapport aux cohortes précédentes. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2009 est de 70,2 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,6 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
			%		
Préuniversitaire	**78,6**	**75,8**	**77,1**	**71,9**	**72,8**
Hommes	67,3	70,5	71,3	63,1	65,5
Femmes	85,6	79,1	80,6	78,9	78,3
Technique	**65,2**	**69,3**	**69,2**	**65,8**	**66,7**
Hommes	57,7	61,8	59,5	60,1	59,0
Femmes	72,4	75,0	76,1	70,1	72,2
Accueil ou transition	**48,6**	**49,5**	**56,5**	**42,4**	**42,2**
Hommes	36,6	45,3	50,0	32,3	39,2
Femmes	60,9	54,3	63,3	53,9	45,1
Ensemble des programmes	**69,2**	**69,9**	**71,0**	**65,1**	**65,6**
Hommes	**59,0**	**62,9**	**62,6**	**56,8**	**58,4**
Femmes	**77,6**	**75,0**	**76,9**	**71,7**	**71,1**

Note : Les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marc-André Gauthier, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2015. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2016*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2013, parmi les 29 117 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 768 bacheliers proviennent du Bas-Saint-Laurent (tableau 8.2.1). Au cours de la période 2008 à 2013, la région du Bas-Saint-Laurent voit le nombre de bacheliers augmenter à un taux annuel moyen de 1,4 % (passant de 715 à 768), alors qu'au Québec l'effectif a crû à un taux annuel de 2,4 %. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme on le constate dans la plupart des régions. En comparaison de la forte hausse observée au Québec de 2012 à 2013 (+ 12,6 %), le Bas-Saint-Laurent ne connaît qu'une hausse modérée du nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat (+ 3,8 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2008-2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2008	Part de diplômés en 2013
			n					%	
Bas-Saint-Laurent	**715**	**707**	**740**	**769**	**740**	**768**	**3,8**	**1,4**	**100,0**
Hommes	244	238	257	248	245	279	13,9	2,7	36,3
Femmes	471	469	483	521	495	489	– 1,2	0,8	63,7
Ensemble du Québec	**25 808**	**25 927**	**26 123**	**26 558**	**25 852**	**29 117**	**12,6**	**2,4**	**100,0**
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 826	11 227	14,3	2,5	38,6
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	16 026	17 890	11,6	2,4	61,4

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans le Bas-Saint-Laurent, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2013 est de 63,7 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec. Entre 2008 et 2013, le Bas-Saint-Laurent enregistre une augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 471 à 489. Contrairement à l'ensemble du Québec, l'année 2013 génère une décroissance des diplômées dans la région (– 1,2 %), alors que l'effectif croît de 11,6 % dans l'ensemble de la province.

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans le Bas-Saint-Laurent, cette proportion de diplômés est légèrement moindre que celle du Québec (64,8 % c. 66,0 %) (tableau 8.2.2). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe en importance (17,4 %).

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études[2], Bas-Saint-Laurent, 2008-2013

	Domaine d'études				Total
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				n
Les deux sexes					
2008	15,9	16,6	64,5	2,9	715
2009	18,2	21,5	58,3	2,0	707
2010	15,5	16,9	64,2	3,4	740
2011	17,0	17,3	63,7	2,0	769
2012	18,2	17,6	61,5	2,7	740
2013	15,2	17,4	64,8	2,5	768
Hommes					
2008	7,0	33,2	57,0	2,9	244
2009	8,4	42,4	48,3	—	238
2010	7,0	33,1	56,8	3,1	257
2011	9,7	34,3	54,0	2,0	248
2012	9,0	37,1	50,2	3,7	245
2013	8,2	32,3	57,7	1,8	279
Femmes					
2008	20,6	8,1	68,4	3,0	471
2009	23,2	10,9	63,3	2,6	469
2010	20,1	8,3	68,1	3,5	483
2011	20,5	9,2	68,3	1,9	521
2012	22,8	7,9	67,1	2,2	495
2013	19,2	9,0	68,9	2,9	489

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômes indéterminés.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leurs diplômes du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour le Bas-Saint-Laurent en 2013, la proportion est de 68,9 % chez les femmes et de 57,7 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent à privilégier les sciences de la santé par rapport aux hommes (19,2 % f c. 8,2 % h) alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (9,0 % f c. 32,3 % h).

L'université de diplomation[1]

Les nouveaux bacheliers du Bas-Saint-Laurent en 2013 obtiennent leur diplôme principalement de deux universités (tableau 8.2.3) : l'Université Laval (35,2 %) et l'Université du Québec à Rimouski (23,8 %), cette dernière étant une institution basée sur le territoire de résidence. Parmi les autres institutions d'enseignement les plus souvent fréquentées, notons que l'Université de Sherbrooke décerne les diplômes à 10,2 % des bacheliers de la région et l'Université de Montréal en attribue à 8,1 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Bas-Saint-Laurent, 2008-2013

		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Université Laval	%	37,8	32,8	33,2	32,9	37,2	35,2
Université de Montréal	%	7,0	8,2	6,2	8,6	5,4	8,1
École des hautes études commerciales de Montréal	%	1,0	0,7	0,9	1,0	0,8	0,9
École Polytechnique de Montréal	%	0,7	—	—	—	—	—
Université de Sherbrooke	%	9,5	10,6	7,8	9,2	7,6	10,2
Université du Québec à Montréal	%	9,4	6,8	7,0	6,2	4,3	6,0
Université du Québec à Trois-Rivières	%	3,2	2,5	3,8	2,2	4,7	5,3
Université du Québec à Chicoutimi	%	—	0,8	—	1,7	2,0	1,4
Université du Québec à Rimouski	%	24,9	28,4	33,0	30,2	26,9	23,8
Université du Québec en Outaouais	%	—	—	—	—	—	—
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	3,3	2,3	3,5	4,9	2,1
École de technologie supérieure	%	1,8	3,0	1,5	1,7	2,3	2,1
Télé-université	%	0,7	0,7	0,8	0,8	1,2	1,2
Université McGill	%	2,2	—	1,2	0,7	0,9	1,6
Université Concordia	%	0,8	—	—	—	0,5	1,2
Université Bishop's	%	—	—	—	—	—	—
Total	**n**	**715**	**707**	**740**	**769**	**740**	**768**

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaëtane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2014, la région du Bas-Saint-Laurent regroupe sur son territoire 32 salles de spectacles, une trentaine d'institutions muséales[1], 16 librairies et 21 écrans répartis dans 6 cinémas. Cette région compte ainsi 94,9 établissements culturels par 100 000 habitants et arrive au deuxième rang au classement des régions pour le nombre d'établissements culturels. L'infrastructure culturelle de cette région est supérieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait au nombre de salles de spectacles (16 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,8), aux institutions muséales (16,5 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,3), aux librairies (8 établissements par 100 000 habitants comparativement à 4,2) et aux écrans de cinéma (10,5 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Bas-Saint-Laurent, 2013 et 2014

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2013	2014	2014	2014	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	31	32	5,0	16,0	7,8
Institutions muséales[2]	31	33	7,6	16,5	5,3
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	10	10	2,8	5,0	4,4
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	94	93	13,5	46,5	8,4
Librairies	16	16	4,7	8,0	4,2
Cinémas et ciné-parcs	6	6	6,1	3,0	1,2
Écrans	21	21	2,9	10,5	8,9

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

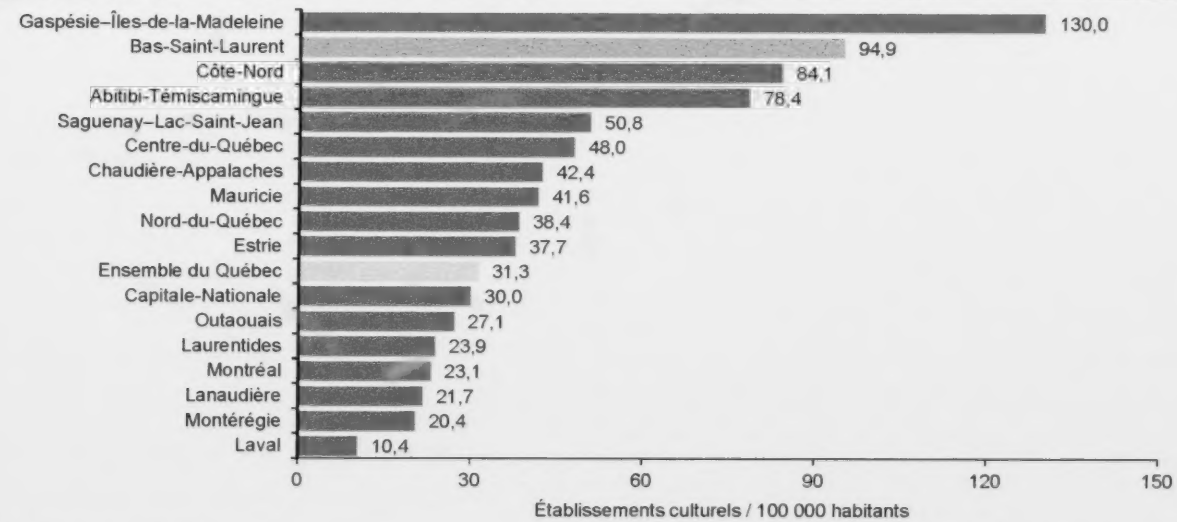

* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2014 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (500 entrées par 1 000 habitants) et des cinémas (1 121 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2013. Par contre, la fréquentation des institutions muséales (990 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2013.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2013 et 2014

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Bas-Saint-Laurent		Ensemble du Québec		
		2014	2013	2014	2013	2014	2014
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	341	1,9	1,7	2,1	2,1	2,0
Entrées	n	100 154	534,4	500,4	818,2	827,6	1,5
Assistance des cinémas							
Entrées	n	224 440	1 351,3	1 121,3	2 594,8	2 295,9	1,2
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	198 177	895,0	990,1	1 740,4	1 676,9	1,4
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs[1]	$	10 722 766	36 269,3	36 658,8	54 227,5	48 414,1	2,7

1. Elles incluent les ventes des librairies des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aires protégées
Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Habitat faunique
Un habitat faunique est constitué d'habitats situés sur des terres du domaine de l'État qui rencontrent les caractéristiques ou les conditions suivantes et qui sont identifiés par un plan dressé par le ministre responsable de la faune : une aire de concentration d'oiseaux aquatiques ; une aire de confinement du cerf de Virginie ; une aire de fréquentation du caribou au sud du 52e parallèle ; une aire de mise bas du caribou au nord du 52e parallèle ; une falaise habitée par une colonie d'oiseaux ; un habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable ; un habitat du poisson ; un habitat du rat musqué ; une héronnière ; une île ou une presqu'île habitée par une colonie d'oiseaux ; une vasière.

Parc Marin
Le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent a la particularité d'être géré conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec, en association avec les intervenants du milieu. Il fait partie du réseau des aires marines nationales de conservation géré par Parcs Canada et du réseau des parcs nationaux du Québec sous la responsabilité de Parcs Québec. Les aires marines nationales de conservation, ou AMNC, contiennent une ou plusieurs aires centrales très protégées, entourées de zones tampons à utilisations multiples faisant l'objet d'une gestion coopérative. Le fond marin et la colonne d'eau, incluant les espèces qui y habitent, sont compris dans les AMNC. Dans les régions côtières, les terres humides, les estuaires, les îles et d'autres terres côtières peuvent aussi être incluses.

Parc national du Québec
Un parc national du Québec est un parc dont l'objectif prioritaire est d'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant accessibles au public pour des fins d'éducation et de récréation extensive.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen
Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles
Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi
Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage
Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants
Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrites sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs
Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs
Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian
Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible
Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant
Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM
Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques
Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières
Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières
Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements
Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public
Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

Permis de bâtir
Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle
Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle
Elle englobe tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale
Elle comprend tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle
Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement
Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments; ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SANTÉ

Médecin omnipraticien
Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste
Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière
L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne
L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire
L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires
La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)
Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de

l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur le Bas-Saint-Laurent

Superficie en terre ferme (2013) : 22 186 km²
Population (2015ᵖ) : 199 577 habitants
Densité de population : 9,0 hab./km²

Principales municipalités et population (2015ᵖ) :

- Rimouski 48 959 habitants
- Rivière-du-Loup 19 653 habitants
- Matane 14 236 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Foresterie et exploitation forestière
- Fabrication de produits en bois
- Cultures agricoles et élevage
- Pêche, chasse et piégeage

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC du Bas-Saint-Laurent

	Population au 1er juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[2]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[2]		Taux de faible revenu des familles[2]
	2015ᵖ	TAAM[1] 2011-2015	2015ᵖ	2014ᵖ	2014ᵉ	Var. 14/13	2014ᵖ	Var. 14/13	2013
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	**199 577**	**– 2,0**	**8,0**	**70,2**	**33 745**	**0,9**	**23 317**	**0,6**	**5,1**
La Matapédia	18 013	– 8,7	..	65,1	..	..	21 559	1,7	6,7
La Matanie	21 423	– 5,4	..	65,4	..	..	22 843	0,6	6,2
La Mitis	18 452	– 7,7	..	67,0	..	..	22 022	1,7	7,3
Rimouski-Neigette	57 191	7,1	..	73,0	..	..	24 938	– 0,2	4,1
Les Basques	8 799	– 9,9	..	66,8	..	..	22 284	1,8	5,0
Rivière-du-Loup	34 523	– 1,0	..	74,1	..	..	24 233	0,0	4,0
Témiscouata	20 184	– 5,4	..	67,4	..	..	21 508	1,6	6,3
Kamouraska	20 992	– 6,8	..	72,4	..	..	22 736	0,6	4,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 209	0,0	8,3	70,7	37 225	1,7	24 483	0,5	5,1
Capitale-Nationale	737 455	9,2	4,7	78,6	46 773	0,3	27 219	1,3	4,8
Mauricie	266 907	1,3	7,9	68,9	31 850	1,9	23 555	1,0	8,0
Estrie	322 099	6,7	6,5	74,4	33 612	1,2	24 443	1,3	7,2
Montréal	1 999 795	10,7	10,5	74,7	59 821	1,9	26 481	2,4	14,7
Outaouais	385 579	7,7	7,4	76,1	30 722	1,4	25 202	– 0,6	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 700	1,7	7,0	74,6	46 958	1,6	26 451	0,2	5,8
Côte-Nord	93 932	– 4,6	9,8[3]	72,0	75 279	– 2,7	26 917	– 0,1	7,5
Nord-du-Québec	44 769	9,9	9,8[3]	79,8	86 619	11,5	23 628	1,9	15,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 786	– 7,2	14,7	60,3	31 100	7,2	23 324	1,2	7,5
Chaudière-Appalaches	421 832	4,4	5,0	78,7	35 692	2,7	25 218	1,8	3,8
Laval	425 225	11,5	8,0	79,8	32 723	1,4	25 952	0,9	7,5
Lanaudière	496 086	9,8	8,4	76,0	24 498	2,5	25 420	1,2	6,7
Laurentides	592 683	11,2	6,1	76,4	30 847	– 0,1	26 809	1,5	6,4
Montérégie	1 520 094	8,5	5,9	78,6	33 847	1,3	27 246	1,7	6,8
Centre-du-Québec	240 872	4,9	6,7	74,6	36 619	1,1	23 614	0,6	6,6
Ensemble du Québec	**8 263 600**	**7,9**	**7,6**	**75,9**	**41 482**	**1,5**	**26 046**	**1,5**	**8,2**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2015 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2015.
2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Bas-Saint-Laurent

Superficie en terre ferme (2013)	22 186 km²
Population totale (2015[p])	199 577 hab.
Densité de population	9,0 hab./km²
Part de la superficie en aires protégées (2016)	4,6 %
Taux de faible revenu des familles (2013)	5,1 %
Emploi (2015)	84,5 k
Taux d'activité (2015)	54,0 %
Taux d'emploi (2015)	49,7 %
Taux de chômage (2015)	8,0 %
PIB aux prix de base par habitant (2014[r])	33 745 $
Revenu disponible par habitant (2014)	23 317 $
Dépenses en immobilisation (2015)	872 M$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2014)	2,61
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2009)	65,6 %

Institut de la statistique Québec